

GRAINVILLE'INFOS /

N° 54 - juillet 2021



Chères Grainvillaises, chers Grainvillais,

Malgré cette période de confinement plus que difficile, de nombreux évènements ont pu se dérouler ; vous les découvrirez dans les pages qui suivent.

Le plus important, je crois, est la mise à disposition des parcelles du «Chant des oiseaux» aux futurs propriétaires.

Comme vous le voyez nous continuons avec le conseil municipal d'œuvrer pour notre commune et le bien-être de ses habitants.

Bon été à tous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Vimont', enclosed within a large, loopy oval shape.

René VIMONT

Votre maire



Au conseil municipal



Le conseil municipal s'est réuni les 19 février, 2 avril et 4 juin... Retour sur les principales décisions prises au cours de ces réunions :

Loyer boucherie : Afin de faciliter la relance de la boucherie, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas demander de loyers pour les mois de février et mars 2021.

Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre – Pacte de gouvernance : Monsieur le Maire présente à l'assemblée le pacte de gouvernance établi par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ce pacte de gouvernance.

Réfection de la toiture de la cantine scolaire et des pignons et façades de la salle cauchoise : Le conseil municipal valide ces travaux et décide de solliciter des subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), auprès du Département de la Seine-Maritime et auprès de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre au titre d'un fonds de concours.

Budget : Adoption des comptes administratifs 2020 et du budget primitif 2021 de la commune, des commerces et du lotissement «Le chant des oiseaux».

Taux communaux : le conseil municipal décide, cette année encore, de ne pas augmenter le taux des impôts prélevés par la commune.

Lotissement « Le chant des oiseaux » : La viabilisation du futur lotissement étant achevée, le conseil municipal a décidé de fixer le prix de vente des douze parcelles du lotissement et de confier à l'étude de Maître Maxime LAURIAU, notaire à Cany-Barville, l'établissement des actes de ventes.

Participation aux frais de fonctionnement de notre école pour 2020/2021 : la participation aux frais de fonctionnement de notre école pour l'année scolaire 2020/2021 pour les communes dont les enfants sont accueillis dans notre école est de 750€ par enfant en maternelle et 500€ par enfant en primaire.

Plan local d'Urbanisme Intercommunautaire (PLUI) : le conseil municipal s'oppose au transfert automatique de la compétence urbanisme à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Transfert de compétence pour l'organisation de la mobilité : Le conseil municipal se prononce en faveur du transfert, à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, de la compétence mobilité et de l'ajout de la compétence au sein des statuts de celle-ci.

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune



Panneau d'information : Si vous ne passez pas régulièrement devant le panneau d'information, vous avez la possibilité de le consulter sur votre Smartphone ou Iphone. Pour cela il suffit de télécharger l'application «**Centolive**» et de mettre la commune dans vos favoris.

Vous aurez alors accès à toutes les informations diffusées sur le panneau. De plus, des notifications peuvent être envoyées sur cette application : en cas de nécessité, vous pouvez donc être informés plus rapidement.



Vidéo protection : Pour la sécurité de tous, la commune a décidé de s'équiper d'une vidéo protection visant à garantir l'ordre et la sécurité sur l'espace public. Après avoir déposé un dossier en préfecture pour valider ce projet, l'autorisation nous a été donnée dans le respect des textes inhérents à la vidéo protection.

Cet équipement se fera en deux temps. La première phase est pratiquement achevée : 4 caméras ont été installées dans le centre de la commune. Elles sont en cours de réglage. Les personnes qui seront habilitées et dont les noms seront enregistrés en préfecture seront formés à la consultation des enregistrements. Les vidéos ne seront consultées qu'en cas de manquement à l'ordre sur la voie publique ou sur une éventuelle réquisition des forces de l'ordre. Des panneaux signalant la mise sous vidéo protection de la commune seront installés aux entrées du village.

La deuxième phase d'installation qui interviendra dans quelques mois concernera les entrées de la commune et certains bâtiments communaux.



Ordures ménagères : Le ramassage des ordures ménagères se fait tous les jeudis matin. Les employés de la CCCA sont astreints à ne ramasser que les ordures ménagères. S'ils constatent que des déchets non ménagers sont déposés, il est possible qu'ils ne soient pas ramassés. **Il appartient aux propriétaires de récupérer leurs «poubelles» et de les déposer dans les points de tri sélectif** prévus à cet effet. Quant aux déchets verts, ils sont à déposer à la déchetterie et non pas avec les déchets ménagers.

Rappel des horaires de tontes et utilisation d'appareils à moteurs thermiques ou électriques : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h. Ces plages horaires doivent permettre à chacun d'effectuer ses travaux tout en respectant la tranquillité des voisins.



Terrains de foot : Afin de préserver nos terrains de foot d'une occupation illégale, une modification de la circulation de leurs accès a été installée pour l'été. Les containers de cette zone ne sont donc plus accessibles, ceux situés à Mautheville et derrière l'Ehpad sont à votre disposition.

État civil

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Matéo et Alban GERVAIS, nés le 30 septembre 2020
- Coline LEROY MEANCE, née le 17 février
- Maëlya DUCASTEL , née le 22 février
- Maëly DEVAUX, née le 14 mars
- Victoria CALBRY, née le 14 mars
- Salomé RENOUT, née le 2 juin
- Naya DURAND, née le 8 juin



Nous avons eu le regret d'apprendre le décès de :

- Jean-Marie PETIT, survenu le 5 janvier
- Michel MAHIEU , survenu le 12 janvier
- Marcelle CANCEL, survenu le 25 février
- Sylviane VERMEIRE , survenu le 3 mars
- Lucien LESUEUR, survenu le 6 mars
- Michel CAVELIER , survenu le 3 avril
- Paulette DUVAL, survenu le 28 avril
- Marie Anne CADINOT, survenu le 10 juin



Fin d'année scolaire

Pas de spectacle de fin d'année, ni de kermesse cette année encore, mais des animations et des sorties fin juin pour terminer cette année scolaire



Le 18 juin, les élèves de CM1-CM2 ont participé à une dictée proposée par le Comité des lettres. La dictée a été lue par Anne LEPICARD, membre du comité et ancienne directrice de l'école Jeanne d'Arc de Cany, en présence d'Hubert FAMBONNE, président, et Gérard CUILIER, vice-président. Chaque élève a été récompensé par un lot offert par le comité.

2 sorties : Visite du parc de Samara dans la Somme, site consacré à la Préhistoire, pour les élèves de primaire et visite des jardins animaliers Biotropica dans l'Eure pour les enfants de maternelle .

Les maternelles ont eu le plaisir de se retrouver sur la plage de Veules-les-Roses pour un déjeuner en plein air.

2 barbecues ont été organisés à l'école par l'équipe de la cantine : au menu saucisses, poulet, chips et glace pour le dessert ; un mode de restauration qui a ravi les enfants.

Le 1^{er} juillet, un glacier est venu proposer aux élèves une glace en cornet pour finir le repas, dessert très apprécié par les enfants.



Le 29 juin, distribution des livres aux enfants : avant la distribution des livres, les élèves avaient préparé des chansons qu'ils ont interprétées devant les membres du conseil municipal. Les livres, offerts par la commune, ont ensuite été remis aux élèves par Monsieur le Maire et les conseillers municipaux. Tous espèrent que l'année prochaine, le traditionnel spectacle de fin d'année pourra se tenir pour le plus grand plaisir de tous.



Manifestations du 1^{er} semestre

Peu de manifestations du fait de la crise sanitaire

Commémoration du 8 mai 1945 : une cérémonie encore sans public



Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 : une cérémonie célébrée en comité restreint



Zoom sur le Club bouliste de Grainville



Malgré la crise sanitaire, le club bouliste de Grainville est l'un de ceux qui compte le plus de licenciés dans la région : 40 licenciés actuellement ; avant la crise, il y a eu jusqu'à 110 licenciés.

Le club compte dans ses rangs Cynthia QUENEHEN qui a fait partie de l'équipe de France féminine pendant plusieurs années.

Les équipes font de très belles performances dans les championnats auxquels elles participent. En 2019, le club a obtenu de très bons résultats :

- Coupe de France : l'équipe a atteint les 16^{ème} de finale, mais a perdu contre une équipe de région parisienne.
- Coupe 76 : champion de Seine-Maritime
- Champion de Seine-Maritime tripléte promotion en 2019.

En 2017, le club a été champion de Seine-Maritime en doublette et tripléte provençale.

En raison de la crise sanitaire, les compétitions ont été fortement réduites en 2020.

En 2021, une équipe va représenter le club au championnat de France qui se déroulera au mois de septembre.

Tous les jeudis du mois de juillet, Le club organise des concours ouverts à tous. Pour y participer, il suffit de se présenter à 13h45 les jeudis sur le terrain de pétanque de la commune.

Le club va en grandissant dans une ambiance plus que conviviale... et se fait remarquer dans les différents concours nationaux par les bons résultats de ses joueurs.

Souhaitons lui de continuer sur cette lancée !

Zoom sur le lotissement «Le chant des oiseaux»

Comme nous vous l'annoncions dans notre Grainville 'Infos du mois de décembre 2020, les travaux d'aménagement du lotissement ont commencé début 2021 et sont maintenant achevés. Les douze parcelles du lotissement sont donc viabilisées. La voirie intérieure et un bassin de retenue d'eau ont été réalisés. Le prix des parcelles a été fixé par délibération au conseil municipal du 4 juin dernier. Ces parcelles sont maintenant proposées à la vente. Plusieurs parcelles ont déjà trouvé acquéreur. Les promesses de vente seront signées prochainement et permettront aux futurs propriétaires d'avancer sur leur projet de construction.



Vie culturelle



A l'occasion de la fête de la procession blanche, Classique Albâtre, association culturelle de Grainville, organise son concert d'été le dimanche 18 juillet 2021 à 18h30 dans le Parc de l'Ange Gardien.

Cette année, l'association recevra la Mezzo-soprano irlandaise Gemma Nì Bhriain pour le récital "Un voyage à la mer" avec le pianiste Hélió Vida. Au programme, le Poème de l'amour et de la mer d'Ernest Chausson et les Sea pictures d'Edward Elgar. Le bicentenaire du poète cauchois Louis Bouilhet avec la mélodie Chanson d'Avril, mise en musique par Georges Bizet, sera célébré à cette occasion.

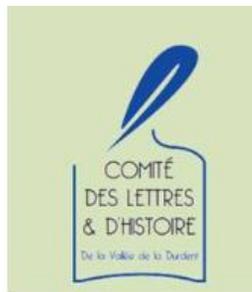


La jeune chanteuse dubloise Gemma Nì Bhriain s'est déjà notamment produite à l'Opéra de Paris, à l'Opéra de Zürich, au Théâtre des Champs-Élysées, à l'Irish National Opera... Avec le pianiste Hélió Vida, elle donne de nombreux récitals de mélodies, notamment à l'Amphithéâtre de l'Opéra Bastille et au National Concert Hall de Dublin.



Plein tarif : 12 Euros, Tarif réduit : 8 Euros

Renseignements et réservations sur classique.albatre@gmail.com ou 07.69.66.13.87



Le comité des lettres et d'histoire de la vallée de la Durdent propose deux visites commentées à la découverte du patrimoine de la commune, riche en histoire et édifices. Ces visites sont prévues le samedi 17 juillet et le samedi 14 août.

Le rendez-vous pour le départ est donné sur le parking du moulin à 14h. La visite se fait sur un parcours d'environ 2,5km, soit 2h30/3h de visite.

Ces visites sont gratuites et se font sur inscription au 06.21.18.57.10

Association INHARI [Rénovation énergétique] : La Communauté de Communes a signé fin février une convention avec l'association INHARI pour accompagner les habitants du territoire dans leur projet de rénovation énergétique. Cette signature permet la permanence d'un conseiller spécialisé dans le domaine au sein des Espaces Publics du territoire. Ces permanences sont gratuites et accessibles à tous les habitants du territoire sur simple rendez-vous.

Prendre rendez-vous, c'est bénéficier d'un accompagnement dans son projet de rénovation énergétique.

Calendrier des permanences :

- Espace Multi Services à Fontaine-le-Dun, tous les 1ers mercredis du mois, de 14h à 17h
- Espace Public de la Vallée à Cany-Barville, tous les 2èmes mercredis du mois, de 14h à 17h
- Espace Public du Littoral à Saint-Valery-en-Caux, tous les 3èmes mercredis du mois, de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous : eie@inhari.fr - 02.32.08.13.10



Covid : Le ministère des Solidarités et de la Santé a conçu un site internet d'information dans le cadre de sa stratégie "Tester, Alerter, Protéger" de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Ce site s'adresse à tout un chacun. Il offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir comment agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires : déconfinement, pass sanitaire, voyage, vaccination, cas contact, isolement... Rendez-vous sur le site « www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr ».

La chaîne You Tube du ministère de la Santé propose également plusieurs vidéos.



Destruction des frelons asiatiques : En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques : appelez la plateforme de lutte contre le frelon asiatique au 02 77 64 57 76 ou consultez le site internet de cette plateforme à l'adresse suivante : <http://www.frelonsasiatiques76.fr>

